

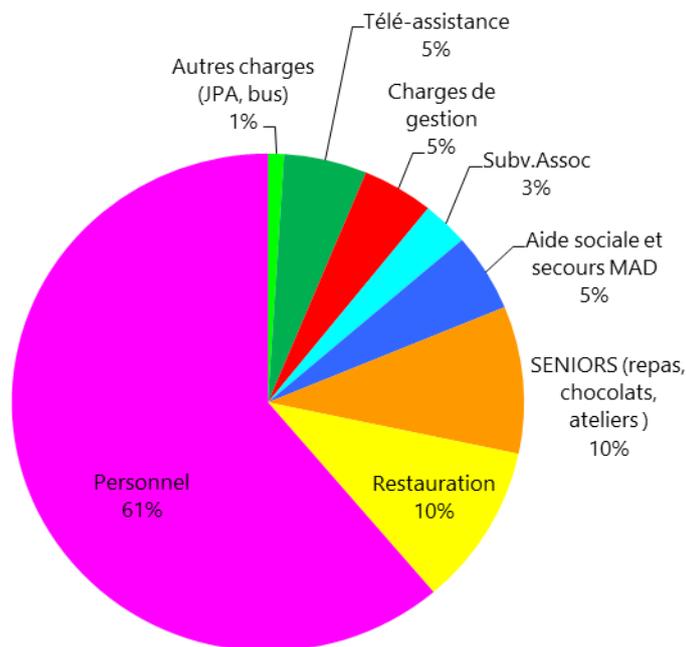


**CCAS**

# BP 2025 – CCAS DE SEICHAMPS

## Les dépenses de fonctionnement

	BP 2025
Analyse des besoins sociaux	0 €
Repas des Anciens	14 390 €
Colis des Anciens	5 500 €
Ateliers et activités Séniors	2 000 €
Téléassistance	11 000 €
Aide Sociale	11 600 €
Subventions Assoc	6 850 €
Charges de personnel	140 000 €
Achat restauration	24 000 €
Charges de structure	5 250 €
Services Généraux	4 900 €
Autres actions (JPA, Bus, maintien à dom.)	3 300 €
Charges exceptionnelles	0 €
<b>DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>228 790 €</b>
Dépenses d'ordre - amortissements	1 500 €
<b>TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT</b>	<b>230 290 €</b>



Les charges de fonctionnement progressent par rapport à l'exercice précédent de 8,5%.

- Les opérations « repas de l'amitié », « les chocolats de fin d'année » des seniors et les achats de restauration ont été réévalués en 2025 pour tenir compte de l'augmentation du nombre de bénéficiaires.
- L'action « heure du tee » sera reconduite. Des ateliers « seniors » seront mis en place sur l'année pour une enveloppe totale de 2 000 €.
- Les dépenses du service de téléassistance sont inscrites à hauteur de 11 000 € pour tenir compte d'une éventuelle augmentation du nombre de bénéficiaires.
- Concernant les aides sociales et les bons alimentaires, une enveloppe de 11 600€, est inscrite au budget primitif 2025.

### Répartition de l'enveloppe :

- Bons alimentaires : 2 000 €
- Secours d'urgence : 3 000 €
- Aides du CCAS : 3 400 €
- Maintien à domicile : 1 000€
- CTASF : 300 €
- Tarifs social de l'eau : 1 900 € (entièrement compensés par la SAPL Grand Nancy Habitat).

- Les subventions aux associations sont inscrites à hauteur de 6 850€ :
  - Banque Alimentaire : 1 150 € (+150€ par rapport à 2024)

- Tournesol : 5 620 € (en plus du soutien financier, l'association, bénéficie d'un soutien logistique (véhicule et local mis à disposition).
  - Restos du Cœur : 80 €
- **Concernant les charges de personnel**, elles ont augmenté en 2024 en raison du besoin en personnel suite au succès de fréquentation du service de restauration et du remplacement d'un agent à temps partiel thérapeutique. En 2025, elles se stabilisent à hauteur de 140k€.
- **Les charges de gestion (charges de structures + services généraux)** ont augmenté en 2024 suite aux interventions et travaux d'entretien et de maintenance (machine à laver, laveuse, chambre froide). En 2025, des investissements sont prévus pour remplacer ce matériel vieillissant et coûteux. Les charges de gestion sont donc réajustées à 10 k€.

### Les recettes de fonctionnement

	BP 2025
Pass Bus	800,00 €
Téléassistance	9 000,00 €
Tarif social de l'eau	1 900,00 €
Restauration	27 000 €
Activités	900,00 €
Locations (salle et vaisselle)	9 000,00 €
Rbsmt rému personnel	3 869,63 €
<b>RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>52 469,63 €</b>
<i>Subvention commune</i>	<i>155 000,00 €</i>
<i>Excédent 2024 reporté</i>	<i>22 820,37 €</i>
<b>TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT</b>	<b>230 290,00 €</b>

Les recettes des Pass bus enregistrent la participation des seniors à l'achat des tickets.

Les crédits réservés aux produits de la téléassistance sont estimés à 9 000 €, les recettes sont stables depuis 2022.

Les recettes de restauration sont constituées de la vente de tickets repas (municipaux, ordinaires et à thèmes) et des boissons. Elles sont prévues à hauteur de 27 k€.

La SPL du grand Nancy compense intégralement les aides attribuées dans le cadre de l'enveloppe du tarif social de l'eau. L'enveloppe est estimée à 1 900€.

Les recettes des activités représentent la participation des usagers aux stages de découvertes. Elles sont estimées à 900€.

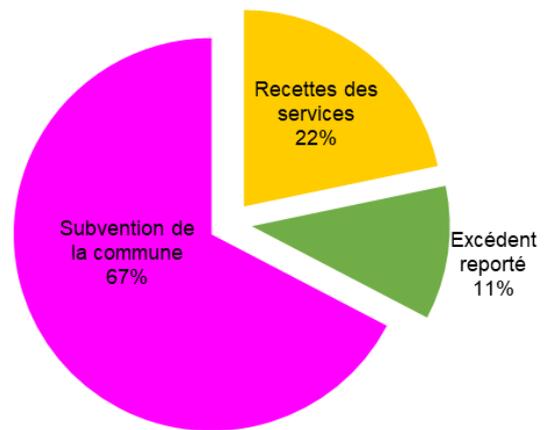
Les recettes de location de la salle de la maison de l'Amitié et de la vaisselle sont inscrites à hauteur de 9 000 €. Pour rappel, en 2024, les nombreuses locations ont permis d'enregistrer une recette de 11k€.

Des crédits sont inscrits en remboursement par les assurances de la rémunération du personnel à hauteur de 3,9k€.

## Financement du Fonctionnement 2025

Les excédents reportés (résultats antérieurs) représentent 11% avec 22 820 €.

Une subvention de la commune de 155 000€ est indispensable pour équilibrer le budget. La subvention est en baisse de 10 k€ par rapport à 2024, grâce à l'augmentation des excédents capitalisés en 2024.



## Les investissements

DEPENSES	11 800 €	RECETTES	1 577,48 €
Achat de mobilier / matériel	11 800 €	FCTVA	77,48 €
		Amortissement	1 500 €

Les dépenses d'investissement sont constituées de provisions pour l'achat de matériel et mobilier. Cette année, pour remplacer le matériel vieillissant il est notamment prévu d'acheter une nouvelle armoire froide (3 000€) et une laveuse de sol (3 500€).

Les recettes d'investissement sont constituées de la dotation aux amortissements et du FCTVA.

La section d'investissement est équilibrée par la prise en compte du solde positif d'exécution du budget précédent (10 222,52€)

## L'équilibre

Avec la reprise anticipée des résultats 2024, le budget 2025 s'établit comme suit :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement - crédits 2024 - opérations réelles	228 790 €	207 469,63 €
Fonctionnement - crédits 2024 - opérations d'ordre	1 500 €	
Résultat reporté R-002		22 820,37 €
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>	<b>230 290 €</b>	<b>230 290 €</b>
Investissement - crédits 2024 - opérations réelles	11 800 €	
Investissement - crédits 2024 - opérations d'ordre		1 500,00 €
FCTVA		77,48 €
Résultat reporté R-001		10 222,52 €
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>11 800 €</b>	<b>11 800 €</b>
<b>TOTAL GENERAL DU BUDGET</b>	<b>242 090 €</b>	<b>242 090 €</b>